



---

*Document de séance*

---

31.8.2015

B8-0889/2015

# **PROPOSITION DE RÉSOLUTION**

conformément à l'article 133 du règlement

sur la nécessité d'intervenir pour garantir la baisse nécessaire du prix des carburants

**Gianluca Buonanno**

**Proposition de résolution du Parlement européen sur la nécessité d'intervenir pour garantir la baisse nécessaire du prix des carburants**

*Le Parlement européen,*

- vu l'article 133 de son règlement,
- A. considérant que le maintien des prix de l'essence et du gazole a coûté aux automobilistes italiens plusieurs dizaines de millions d'euros pour la seule période des vacances estivales, et que plusieurs associations de consommateurs ont évalué la perte à 75 millions d'euros pour le seul weekend dernier;
- B. considérant que la baisse significative des prix du pétrole n'est pas répercutée dans une même proportion sur le prix à la pompe pour différents motifs, parmi lesquels la spéculation et les accises;
  1. estime que, vu la crise actuelle, une diminution des prix des carburants ne pourrait avoir que des effets positifs;
  2. invite la Commission, vu ses compétences en matière de protection des consommateurs, de marché intérieur, de libre circulation des marchandises, de concurrence, de fiscalité directe et d'accises sur les produits énergétiques, à se montrer vigilante afin d'empêcher les phénomènes spéculatifs qui causent un préjudice aux consommateurs européens d'une façon générale, et aux consommateurs italiens en particulier.